



Lyon Ouest Délégation du Personnel

L'INFORMATION DE VOS ÉLUS



1/2

Novembre 2015

Projet Grand Lyon :

Les salariés des agences transférées sur d'autres groupes seront tous reçus par leur ancien et leur nouveau RGRH

Cet entretien est l'occasion de faire le point sur :

Votre secteur de mobilité
Vos augmentations
Vos promotions
La durée de votre poste
Votre évolution
....

Si vous souhaitez que la CFDT vous prépare à cet entretien contactez-nous au
0478303372/0666130463

Vos représentants CFDT Lyon Ouest

Hélène LAGUIN
06 64 01 69 28

Pierre-Marie PEY
06 64 01 69 31

Jacqueline MARTINEZ
04 72 77 03 14

J-S BERBERIAN
06 64 01 19 53

J-Luc MANAUDOU
06 65 67 98 75

Benjamin TARRIDE
06 66 13 04 63

Julie LEQUEUX
06 60 68 60 35



• « WIN WIN » : Une fin de challenge qui ne passe pas...

Rappel des faits :

Le challenge « WIN WIN » est un challenge qui devait s'étendre de septembre à octobre avec un arrêté final au 30/10.

Le dernier jour du challenge, un bug « SIMPA » est survenu, certains actes de ventes n'ont donc pas été comptabilisés.

Le groupe, malgré ce bug, a décidé de proclamer les résultats sur la base de cet arrêté incomplet.

Au final, des agences qui auraient dû être éligibles aux incentives sont pénalisées ...

Un manque à gagner de 150€ par collaborateur, pour des commerciaux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour être à la hauteur du challenge.



Une réponse inadmissible du groupe :

Les agences qui ont constaté ce bug et qui devaient recevoir les primes ont fait remonter l'information pour que l'arrêté soit modifié.

La réponse du groupe est sans appel : Il n'y aura pas de modification, le budget étant dépassé...

Pour la CFDT, ce comportement est totalement IRRESPECTUEUX de votre investissement. Dans un contexte déjà difficile, les salariés ne sont même plus récompensés lorsqu'ils effectuent le travail qui leur a été demandé...

La CFDT, après une première intervention en DP ne pourra en rester là, les agences qui ont rempli leur contrat doivent recevoir les primes correspondantes aux « règles du jeu » établies dans le challenge...

Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à nos interventions, si vous pensez faire partie des agences qui ont été laissées pour compte, **contactez nous** pour que nous puissions intervenir et défendre vos intérêts.

• Budget agence de 10000€ : Des précisions !

Lors du dernier « TCHAT DR », Etienne BAREL avait annoncé que les agences seraient dotées d'un budget de 10000€.

Nous avons aujourd'hui des précisions sur son utilisation. Cette somme pourra être utilisée par les DIA pour demander des travaux de petites rénovations, pour acheter du mobilier ou pour la décoration de l'agence...

Les demandes de travaux ou les achats seront vraisemblablement possibles au cours du premier semestre 2016.

Les agences qui viennent d'être refaites ne pourront malheureusement pas bénéficier de cette enveloppe.

Des précisions seront faites prochainement aux DIA sur le process d'utilisation.





Lyon Ouest Délégation du Personnel

L'INFORMATION DE VOS ÉLUS



2/2

Novembre 2015

Heures supplémentaires

Vos **élus CFDT** vous rappellent que si vous êtes amenés à effectuer des heures supplémentaires, vous devez les déclarer auprès de votre manager.

En accord avec votre hiérarchie, ces heures vous seront payées ou seront récupérées.

Un problème ?



Les RDV coaching CFDT :

C'est quoi ?

Un entretien conseil avec un élu Cfdt.

Pour qui ?

Tous les salariés.

A quel moment ?

Avant un entretien RH, un entretien d'évaluation, une demande de mutation, d'augmentation ...

Dès que vous en ressentez le besoin.

Comment ?

Par simple appel au **04 78 30 33 72 / 06 66 13 04 63** pour convenir d'un RDV physique ou téléphonique.



• Niveau F minimum pour tous les CP

Nous sommes intervenus une nouvelle fois auprès de la Direction concernant les CP qui ne sont toujours pas à ce jour, a minima, au niveau F de la Convention Collective.

Nous avons rappelé au Groupe que TOUS les CP doivent accéder automatiquement au niveau F s'ils ne l'ont pas encore atteint (cf Convention collective des Banques).

La Direction nous dit que 10 CP dans le Groupe sont concernés et que la régularisation interviendra dans un délai de 12 mois.



En clair, vous êtes dans cette situation ?

Votre promotion niveau F interviendra au plus tard en Octobre 2016.

N'hésitez pas à contacter vos représentants Cfdt !

• Révisions de situation

Au mois d'Octobre, 52 salariés ont bénéficié d'une révision de situation dont 34 Femmes et 18 Hommes.

5 Femmes en retour de congé maternité dans le cadre de l'enveloppe égalité Femme/Homme.

La Cfdt rappelle que les hommes peuvent également bénéficier de l'enveloppe égalité Femme/Homme !

Dès lors que vous constatez un décalage de rémunération,

Femme ou Homme, avec votre référence, *vous pouvez prétendre au rattrapage dans le cadre de l'enveloppe dédiée.*



Vos représentants Cfdt peuvent vous aider dans votre démarche.

Contactez nous !

• Projet Grand Lyon & Droit de retour

La Cfdt a demandé que le droit de retour puisse s'exercer sur votre prochain poste et sur les mutations qui suivront ! La Direction nous a entendus.

La Cfdt veillera à ce que vous soyez entendus et surtout écoutés dans vos souhaits.

